



Ecole démocratique bilingue

privée hors contrat

Projet d'école 2021-2022

Association Petits Pas / École Pleine Nature
Route de Montegut-en-Couserans, Lambege, 09200 Moulis.
09 80 61 52 98

Sommaire

1. Introduction

2. Une école démocratique ancrée sur son territoire

2.1. La définition d'un besoin

2.2. Une école, mais pas que...

2.3. Nos influences, et nos soutiens

3. Références historiques et statistiques des écoles démocratiques internationales

4. Projet pédagogique

4.1 . Valeurs et intentions

A) Autodétermination des apprentissages

B) Autonomie

C) Intergénérationnel

D) Incarner la démocratie

E) Bienveillance et Communication NonViolente

F) Permaculture

G) Ouverture au monde

D) Le règlement

4.2. Les apprentissages à l'école Pleine Nature

4.3. Le fonctionnement: des outils qui structurent et font l'identité d'une école démocratique

4.4. Le suivi individuel et le respect du socle commun

Ce projet est par nature, susceptible d'évoluer...

1. Introduction

L'École Pleine Nature est une école démocratique bilingue, basée sur la liberté et qui défend des valeurs de bienveillance, respect de soi, des autres et de l'environnement, pour contribuer à construire ensemble un monde meilleur.

Sa raison d'être est d'offrir un cadre, au sein d'une école, permettant aux enfants de faire leurs propres choix concernant leurs apprentissages et tous les autres domaines de la vie, dans un environnement adapté et propice au respect de l'humain et de la nature.

Les postulats fondamentaux de l'école sont simples :

- Les apprentissages les plus efficaces, durables et profonds ont lieu lorsqu'ils sont initiés et poursuivis par l'apprenant, avec envie et passion;
- La sécurité affective et relationnelle est un besoin vital;
- Apprendre à se connaître doit être un objectif majeur au cours de la scolarité;
- Le mélange des âges parmi les apprenants favorise la croissance chez tous les membres du groupe;
- La liberté est essentielle au développement de la responsabilité personnelle;
- Chaque personne est naturellement curieuse;
- Chaque personne est créative si on lui permet de développer ses talents uniques;
- Une intégration réaliste et pérenne des membres de l'école ne peut s'inscrire que dans le respect du cadre légal français en matière d'éducation. En favorisant un environnement d'apprentissage structuré mais non directif, les membres de l'école accèdent à leur rythme et en liberté à l'apprentissage du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (S4C) de leurs cycles respectifs.

L'École Pleine Nature est un lieu libre de tout attachement religieux, spirituels, philosophiques et politiques. Elle ne confond pas apprentissage libre et anarchie (les notions de liberté et de responsabilité s'y faisant écho). La connaissance de soi, de l'autre et de l'environnement y est favorisée.

2. Une école démocratique ancrée sur son territoire

2.1. La définition d'un besoin

Notre projet est né d'un besoin d'innovation sociale, principalement en matière d'éducation et d'apprentissage sur le territoire couseranais.

Le système éducatif français est en pleine mutation; il ne se contente plus d'une éducation traditionnelle purement théorique. De plus en plus d'enseignants, que ce soit dans l'Éducation Nationale ou dans les écoles alternatives, souhaitent mettre l'enfant au cœur du projet éducatif.

Dans ce contexte, l'École Pleine Nature:

- Offre une alternative au système éducatif majoritaire de notre pays; avec un apprentissage par classes d'âge, des contraintes d'évaluation collective et peu de place laissée aux apprentissages autonomes.
- Permet de scolariser des enfants déscolarisés; soit par choix de l'instruction en famille, soit par difficultés menant à l'échec scolaire.
- Donne la possibilité à des familles d'origine étrangère un accueil bilingue franco-anglais, unique sur un territoire qui accueille aussi un pôle d'emplois internationaux important: notamment celui de la station d'écologie du CNRS de Moulis (70 chercheurs, techniciens, personnel administratif et doctorants, avec une évolution à la hausse).

Aujourd'hui le public d'enfants issus de l'instruction en famille représente près de 20% de nos effectifs, celui des enfants d'origine étrangère ou binationaux, près de 25%.

2.2. Une école, mais pas que...

Cette école est portée par l'association "Petits Pas" qui vise à:



“promouvoir l'apprentissage libre et autonome au sein de collectifs d'enfants et d'adultes, basés sur la confiance et le respect mutuel et dans un cadre global de respect de l'environnement”; développer un entrepreneuriat social et solidaire, amenant un développement local durable en Pays Couserans; contribuer à enrichir la vie culturelle sur le territoire couseranais.

L'association Petits Pas se compose de 3 pôles :

- L'École Pleine Nature
- La sous-location: l'association Petits Pas sous-loue depuis 2018 un local adjacent à l'école qui accueille une boulangerie indépendante, La Micherie¹, proposant un pain pur levain, fabriqué à la main avec des farines biologiques et locales, 100 % pures céréales. Des interactions se font régulièrement entre Amélie la boulangère et les membres de l'école, à travers la fenêtre d'observation du fournil, lors de visites ou de stage à la boulangerie... Hors temps scolaire, nos locaux sont également ouverts à la sous-location, avec notamment un contrat annuel avec le Centre d'Études Supérieures de Danse d'Ariège² et l'association Yoga So Ham, qui proposent respectivement des cours de danse et de yoga pour les adultes et les enfants.
- Les Événements: des événements mensuels autour de l'éducation, de l'environnement, et de l'économie sociale et solidaire (“Coin des Orateurs”, ciné-débat, repas à thème, soirée-conférences etc.).

Petits Pas, en plus de promouvoir le développement d'une école démocratique se veut donc -plus largement avec les activités annexes qui pourront la composer-, un outil de l'économie sociale, solidaire et circulaire ancré dans un territoire délimité .

Pour en savoir plus: <http://petitspascouserans.org/index.php/fr/>

2.3. Nos influences, et nos soutiens

L'École Pleine Nature participe au mouvement international en faveur de l'éducation démocratique, un environnement éducatif fondé principalement sur la liberté, et la responsabilité. Cette vision est en elle-même une innovation sociale en France et plus encore en Ariège où l'École Pleine Nature est la première école démocratique. Au niveau national, l'École Pleine Nature est la plus importante en termes d'effectifs.

L'École Pleine Nature reprend l'objet de l'EUDEC France (branche française de

¹ <https://www.lamicherie.com/>

² <http://www.cesda.fr/>

la Communauté Européenne pour l'Éducation Démocratique, dont Petits Pas est membre actif depuis 2016): "Promouvoir une approche permettant aux enfants de faire leurs propres choix concernant leurs apprentissages et tous les autres domaines de la vie".

Il existe actuellement 33 écoles démocratiques ouvertes en France et plus encore de projets d'écoles démocratiques (cf. <http://www.eudec.fr/carte/>).

Depuis 2017, l'école a développé plusieurs autres collaborations:

- Formation préalable et continue des membres de l'équipe de projet à la Communication NonViolente par des formateurs(trices) extérieurs(es).
- Région Occitanie: soutien en 2017 par le biais d'un contrat de pré-incubation avec le dispositif d'incubation sociale Catalis, récompensant les projets novateurs de l'Économie Sociale et Solidaire. En 2018: contrat d'accompagnement de l'URSCOOP Occitanie au montage du projet global de Petits Pas.
- Occistart: en 2017, premier prix du public au niveau départemental.
- La Micherie³: entreprise accueillie depuis 2018 au sein de La Fabrique et en partenariat avec l'École (proposition d'observation, apprentissage, stage et formation hebdomadaire auprès des enfants de l'école).
- Station d'Ecologie Théorique et Expérimentale de Moulis: Les chercheurs du CNRS sont déjà intervenus individuellement à l'école pour transmettre leurs connaissances sur la faune reptilienne du Couserans. En 2019-2020 un projet devait se mettre en place autour de la construction d'observatoires à oiseaux, repoussé en raison de la situation sanitaire, ce projet n'a pu se mettre en place. Il est reprogrammé pour 2020-2021.
- L'École Pleine Nature a formalisé en 2018 un partenariat avec l'association Kokopelli, dans le cadre du club permaculture de l'école.
- Formation de membres de l'équipe depuis 2018 à la pédagogie Montessori (notamment auprès de Maria-Lisa Guidi, hébergée à la Ferme des Enfants ou sur place).
- En 2018 et 2019, Sylviane Selma, sculptrice de renommée internationale a invité un groupe d'enfants à se joindre à elle pour réaliser une sculpture land art lors d'un festival local. Plusieurs séances ont été organisées avec elle pour réaliser ce projet.
- Enfin, notre projet d'école s'est enrichi pour la rentrée 2020 de l'expérience des écoles Agiles (<https://ecole-agile.com/le-manifeste/>). Les [Agile Learning Centers](#) (ALC) sont un type d'écoles démocratiques utilisant pour fonctionner la

³ <https://www.lamicherie.com/>

méthodologie de management Agile, appliquée à une éducation auto-dirigée.

3. Références historiques et statistiques des écoles démocratiques internationales

Les écoles Sudbury existent depuis 53 ans aux États-Unis. C'est en 1968 que Daniel et Hanna Greenberg (tous deux professeurs à l'Université de Columbia) ont fondé dans le Massachusetts, la Sudbury Valley School, qui essaiera ensuite dans le monde entier.

Cette école perdure aujourd'hui avec plus de 200 membres de 4 à 19 ans, et représente toujours un modèle pour une soixantaine d'écoles similaires dans le monde.

Bien que toutes uniques, elles vivent selon les mêmes principes : le multi-âge, l'enfant seul auteur de ses apprentissages et l'égalité adulte-enfant. Elles fonctionnent toutes avec deux organes propres au modèle : le Conseil d'École et le Conseil de justice.

Ce modèle en vigueur depuis un demi-siècle a donc pu être étudié, grâce notamment à Peter Gray, psychologue du développement, directeur de recherches au Boston College⁴.

Dans son livre "Libre pour apprendre", on note notamment que 80% des anciens membres de Sudbury sont allés à l'université et 20% se sont orientés vers des métiers qui ne demandaient pas d'études supérieures.

A la Sudbury Valley School, tous les étudiants acquièrent la lecture, sans forcément avoir reçu d'enseignement formel. L'âge d'acquisition de la lecture peut varier de 4 à 13 ans. Ils apprennent à lire car le contenu du document écrit les intéresse. Ici c'est le contenu à lire qui motive - le but - et non pas la méthode d'apprentissage de la lecture - le moyen.

Quand on observe, à l'adolescence, la façon de lire de ces étudiants, il est impossible de faire la différence entre les personnes qui ont appris à lire à 4 ou à 12

⁴ Peter Gray, 2016, Libre pour apprendre, Les Domaines du Possible, Actes Sud.

ans.

Concernant les mathématiques, ou plutôt l'arithmétique, la plupart l'apprennent à travers les situations de la vie quotidienne (partager des biscuits, faire des équipes, gérer l'argent confié pour un projet...).

Parmi les jeunes, une minorité souhaite recevoir des cours, en général aux environs de 10 ans.

Ceux-ci parcourent alors le programme de 6 années de cours (le primaire) en l'espace de 20 h d'enseignement environ.

4. Projet pédagogique

4.1 . Valeurs et intentions

A) Autodétermination des apprentissages

Les sciences de l'éducation montrent l'importance de la motivation intrinsèque depuis de nombreuses années. Dans une école démocratique, les membres choisissent le moment, le lieu, le contenu de leurs activités, et avec qui ils souhaitent les partager. Ces conditions favorisent l'émergence de la connaissance de soi, l'esprit critique et la responsabilité.

Comme le dit Idriss Aberkane (docteur en neurosciences appliquées) : « Le cerveau aime naturellement la connaissance. » Et pour assimiler cette connaissance une équation unique optimise les qualités de notre cerveau : l'attention multipliée par le temps . La conséquence de cette équation : « la meilleure façon d'apprendre est d'aimer ce que l'on fait ».

C'est exactement le choix que font les écoles démocratiques dans le cadre des méthodes d'apprentissages multiples (formels ou informels) qu'elles offrent aux enfants.

À l'École Pleine Nature, les enfants et les jeunes sont libres de se laisser guider par leur curiosité et leur enthousiasme: ils choisissent eux-mêmes leurs activités quotidiennes (le plus souvent sous forme de jeux) et leurs sujets d'apprentissages. Néanmoins, l'équipe informe l'enfant en fonction de son âge du cycle pédagogique de référence du socle commun, et l'accompagne à acquérir les connaissances correspondant à son cycle de référence. Un cycle couvre une période de trois ans; l'enfant dispose de trois années pour avoir ces connaissances, tout en laissant libre cours à ses autres centres d'intérêts.

S'ils le souhaitent, les membres peuvent s'inscrire aux épreuves du DNB, du DNB professionnel, Certificat de Formation Générale (CFG), du Baccalauréat, aux ASSR 1 et 2, ou regagner un cursus ordinaire. L'équipe éducative se donne les moyens d'accompagner les enfants dans leurs demandes de passages de diplômes, ainsi que de faire le lien avec les écoles, collèges, et lycées du secteur afin de pouvoir permettre à un membre de faire une période de contact en fin d'année scolaire dans une classe qu'il souhaite intégrer l'année suivante.

Dans une école démocratique, et donc à l'École Pleine Nature, nous mettons un point d'honneur à ce que les compétences techniques et les connaissances générales soient considérées avec autant d'importance que les compétences sociales et les valeurs. Ainsi, l'intention est que le jeune acquiert à son rythme la totalité des apprentissages du socle commun, mais aussi de lui ouvrir la porte d'autres compétences nécessaires à son épanouissement: curiosité, enthousiasme, autonomie, créativité, adaptabilité, initiative et leadership, réflexivité, détermination. Dans ce sens, un bulletin de compétences, connaissances et culture est établi en coopération avec l'enfant deux fois par an. Il permet de suivre le membre et de répondre aux souhaits potentiels de spécialisations ou d'études post-bac.

B) Autonomie

Constat : Les adolescents de l'école ont été cette année les plus demandeurs de cours formels, alors même qu'ils ont le plus d'outils à leur disposition pour être autonomes dans l'apprentissage. Aussi, ils peuvent, tout en étant demandeurs, avoir besoin du rappel de l'adulte pour se présenter au cours. L'adulte se trouve alors dans la posture paradoxale de devoir répondre à une demande de la part des enfants les plus à même d'avoir les outils leur permettant d'accéder au savoir qui les intéresse de manière autonome, au détriment d'autres temps qu'il prendrait avec des membres non autonomes. De plus, nous observons que ces demandes de cours formels sont souvent dénuées de réelle motivation intrinsèque des membres. Régulièrement, des enfants, souvent plus jeunes, nous demandent de leur dire quelle heure il est, de leur lire une information dont ils ont besoin, de leur écrire la recherche qu'ils souhaitent faire sur l'ordinateur. Lorsque nous leur proposons de leur apprendre à faire seuls, ils peuvent refuser. Un échange en découle souvent, au sujet de la différence qui existe entre "faire à la place de quelqu'un" et "lui apprendre à faire seul", soit apprendre à être autonome. Cette année, nous souhaitons mettre l'accent sur la formulation par l'enfant, de ses objectifs au moment des cours formels, au moyen du remplissage d'une fiche d'apprentissage.

Nous souhaitons sortir de ce type de relations afin de favoriser la prise d'autonomie et l'apprentissage autonome. Les écoles démocratiques ont en effet tout leur sens à partir du moment où l'enfant apprend petit à petit à reconnaître ce qui est suffisamment source de motivation en lui-même pour tenter de faire par lui-même ce qui l'enthousiasme.

Notre vision de l'autonomie: la faculté d'agir librement.

Le membre acquiert son autonomie en comprenant et en expérimentant qu'il peut faire par lui-même et en se détachant des attentes externes. Il est donc important de considérer l'autonomie comme un apprentissage et non comme une compétence personnelle qui se construirait identiquement chez tous les enfants. L'autonomie est une conquête personnelle régulièrement remise en question par l'environnement. Se réalisant dans un contexte social, elle est une acceptation consciente de contraintes, élaborée et dirigée par soi-même ou autrui.

L'autonomie en pratique: Mise en place systématique à la rentrée 2021 de fiches d'apprentissage par objectifs, de fichiers auto-correctifs, d'activités en accès libre, multiplication des environnements de travail autonome (type Montessori par exemple), ergonomie des espaces, système des certificats pour l'utilisation autonome des matériels spécifiques. Une attention particulière pour accompagner ce qui est vivant à l'instant présent pour les membres, les intentions et objectifs, les projets nommés le matin, etc. Une disponibilité des adultes qui favorise davantage la relation, les discussions, le questionnement, l'action. A partir de la rentrée 2021, chaque enfant disposera au minimum de 30 minutes de suivi individuel toutes les deux semaines, avec son facilitateur d'apprentissages référent.

C) Intergénérationnel

Tous les jeunes évoluent librement dans l'enceinte de l'école quel que soit leur âge. Le tutorat, le partage, les apprentissages par imitation, la responsabilité, sont ainsi grandement favorisés.

Une attention spécifique est cependant apportée aux plus jeunes avec la création pour la rentrée 2021 d'un espace dédié où ils seront prioritaires.

D) Incarner la démocratie

Les enfants sont des membres de l'école, avec les mêmes libertés et droits que les membres adultes (à des degrés de responsabilité différents).

Chaque membre enfant a la liberté d'occuper son temps, sans obligation de cours ou d'apprentissage, à l'exception de l'engagement à suivre sa progression du S4C, ainsi que de l'accomplissement des responsabilités suivantes: planification journalière et remplissage de l'agenda lors du point info le matin (par groupes), suivi bi-mensuel avec sa(son) référent(e), participation aux Cercles de justice en tant que facilitateur, président ou appelé, participation au Conseil d'École par période, tâches de

ménage. Toutes les décisions sont prises à l'école Pleine Nature de façon démocratique entre tous les membres, quels que soient leurs âges, aussi bien pour ce qui concerne la gestion de l'école que les activités proposées.

Chaque membre acquiert la culture commune de l'école:

- connaissance des instances de régulation sociale (médiation, Cercle de justice) et de gouvernance (Conseil d'École);
- règles de l'école (et leur modalité d'évolution, chaque membre ayant un pouvoir de proposition et d'objection au conseil d'École);
- culture de la bienveillance et langue « girafe » (Communication NonViolente),
- respect de l'environnement (l'école est labellisée depuis 2021 Eco-école⁵)

E) Bienveillance et Communication NonViolente

Nos expériences personnelles dans l'éducation, et celles de nombreuses écoles à travers le monde, nous amènent à penser que la création d'un climat de confiance, de sécurité physique, affective et psychologique dans l'école est un élément fondamental pour l'épanouissement de chacun et la qualité du vivre-ensemble. C'est pourquoi nous y accordons une grande importance et sommes vigilants sur le respect des personnes et des processus qui sont garants de ce climat serein.

Le Cercle de justice reprend les grands principes de la Communication NonViolente (CNV), processus défini comme suit par Marshall Rosenberg:

« La Communication Non Violente, c'est la combinaison d'un langage, d'une façon de penser, d'un savoir-faire en communication et de moyens d'influence qui servent mon désir:

- *de me libérer du conditionnement culturel qui est en discordance avec la manière dont je veux vivre ma vie ;*
- *d'acquérir le pouvoir de me mettre en lien avec moi-même et autrui d'une façon qui me permette de donner naturellement à partir de mon cœur ;*
- *d'acquérir le pouvoir de créer des structures qui soutiennent cette façon de donner.»*

La Communication NonViolente ou CNV est selon son créateur, Marshall B. Rosenberg, « Le langage et les interactions qui renforcent notre aptitude à donner avec bienveillance et à inspirer aux autres le désir d'en faire autant ». C' est une démarche qui met en lumière ce qui facilite ou entrave la relation. Elle nous aide à renouer avec une qualité d'écoute de soi-même et de l'autre, et à retrouver la bienveillance et l'empathie que nous portons naturellement en nous, à partir de la vision fondamentale que tous les êtres humains ont les mêmes besoins. Elle est une invitation à concentrer notre attention sur ce qui est en jeu chez nous et chez l'autre,

⁵ <https://www.eco-ecole.org/qui-sommes-nous/>

et à réfléchir à notre intention : continuer à jouer à « qui a tort, qui a raison ? » ou bien (r)établir le lien. Au sein d'un collectif, le processus Communication NonViolente (CNV) permet de clarifier les enjeux, de faciliter la prise de décision et la mise en œuvre de projets. La pratique de la Communication NonViolente (CNV) nous permet alors de développer un climat de confiance, de coopération et de solidarité entre les personnes, quel que soit le rôle de chacun.

Les neurosciences affectives et sociales confirment intégralement nos choix : la bienveillance doit être au cœur de la relation pour permettre à chacun de grandir et s'épanouir en confiance et en conscience. L'empathie reçue développe le système empathique, la compassion, l'altruisme, la confiance en soi et en l'autre. Une nourriture affective bienveillante permet la production d'ocytocine, en lien avec la sérotonine, la dopamine, les endorphines et libère de la disponibilité cognitive pour l'apprentissage.

A l'École Pleine Nature, les membres apprennent à communiquer en CNV, à écouter, à se remettre en question. Ce bain relationnel positif ouvre l'individu à tout son potentiel en permettant une sécurité intérieure sur laquelle il peut s'appuyer pour se construire dans toutes ses dimensions.

F) Permaculture

Au centre de la permaculture, il y a trois principes fondamentaux : prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain, et partager équitablement. Les principes éthiques de la permaculture ont été inspirés de travaux de recherche sur les bases éthiques des communautés, retenant les leçons de peuples qui ont réussi à vivre en équilibre avec leur environnement beaucoup plus longtemps que les civilisations récentes. Ceci ne veut pas dire qu'il faut oublier les grands enseignements de l'époque moderne, mais que pour réussir la transition vers un avenir durable, il nous faudra prendre en compte des valeurs et des concepts qui sont en dehors des normes culturelles actuelles.

Pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et à son éthique basée sur la permaculture, l'École Pleine Nature vise particulièrement à :

- Réduire son empreinte carbone et potentiellement celle des écoles et associations des alentours avec lesquelles des partenariats seraient noués, sur le principe de la formation et du label éco-école;
- Protéger les milieux et les espèces en tenant compte des enjeux liés aux activités humaines;
- Enrichir la connaissance dans le domaine des sciences naturalistes;
- Transmettre la somme de ces connaissances au plus large public dans le respect de l'éthique morale et scientifique et de la pédagogie démocratique.

G) Ouverture au monde

Les enfants sont naturellement actifs et désirent ardemment trouver leur place dans le monde. Les enfants issus des écoles démocratiques ne seront pas des marginaux mais bien des futurs adultes insérés dans la société dans laquelle ils ont grandi.

A l'École Pleine Nature, l'intention, bien que laissant la liberté de choix à chacun, est celle d'une ouverture vers la société.

L'École Pleine Nature contribue au projet global de l'association Petits Pas. Nous recevons des personnes en immersion à l'école dans le cadre de leur formation pédagogique, des intervenants extérieurs, des services civiques internationaux sous réserve de la validation du Conseil d'École. L'école foisonne ainsi de propositions et de pratiques diverses qui s'expriment à travers des métiers, des ateliers, des clubs, des événements, des sorties, des passions...

A partir de la deuxième année de cycle 4, nous proposons également aux adolescents de découvrir le milieu professionnel lors de stages d'immersion, tout au long de l'année. Ces stages sont encadrés par une convention tripartite et axés sur un objectif d'apprentissage.

Avec ces références de base, l'apprenant-e peut acquérir les savoirs et savoir-faire plus spécifiques dont il ou elle a besoin pour mettre ses projets en œuvre, et ce tout au long de sa vie : Conscience de soi, du monde, Conscience de l'interdépendance des choses, Sens pratique, Communication, Empathie, Coopération, Humour.

4.2. Les apprentissages à l'école Pleine Nature

Les apprentissages dans une école démocratique peuvent survenir de deux manières: formelle et informelle. L'expérience des autres écoles démocratiques nous montre que souvent ces deux formes d'apprentissages se déclinent de 4 manières différentes :

- formels et intentionnels: cours magistraux, cours en ligne, conférences, fichiers d'apprentissage autonomes en libre service;
- informels et intentionnels: lecture, coaching, tutorat;
- formels et inattendus: auto-apprentissage, réseaux sociaux, internet;

- informels et inattendus: vie en commun, exploration, jeu.

Dans cette école, l'enfant est avant tout libre certes, mais responsable de sa propre éducation. Son éducation passe principalement par les expériences quotidiennes de sa vie. Le jeu, l'exploration et les interactions avec les autres en sont des composantes essentielles.

Nous proposons une formation au cœur de la vie réelle, basée sur les expériences pédagogiques positives et confirmées par les dernières recherches sur le développement du cerveau humain par:

- l'expérimentation, fondement de la démarche scientifique, parce que l'être humain est un être d'exploration.
- les activités multimodales (art, jeu, compétences académiques, jardinage...) parce que l'être humain est un être d'action.
- l'écoute et la communication, parce que l'être humain est un être social. Les apprentissages ont lieu à travers :
 - la motivation intrinsèque : les apprentissages sont réels et intégrés s'ils sont motivés par un intérêt sincère et profond de l'apprenant. La curiosité et l'enthousiasme en sont les ingrédients clés. Les apprentissages faits sans intérêt sincère sont oubliés dès que l'obligation de savoir ce contenu est levée. Combien d'entre nous ont oublié ce qu'ils avaient appris une fois l'examen passé ?
 - les erreurs : elles font partie du processus normal d'apprentissage (et de la vie en général!). Les adultes présents dans l'école laissent les enfants se tromper et n'interviendront pas pour corriger (sauf s'il y a un réel danger), encore moins pour juger ou punir. L'enfant a le droit de faire des erreurs. Il va également vivre les conséquences de ses erreurs, grâce auxquelles il apprendra.
 - l'environnement : l'environnement d'une école démocratique peut être résumé ainsi (inspiré de Peter Gray dans son livre Libre pour apprendre):
 - un temps important pour pouvoir jouer et explorer : chaque enfant peut prendre le temps de trouver ce qui l'intéresse et de se connaître lui-même. Chacun peut poursuivre ses passions et ainsi développer ses domaines d'excellence.
 - le mélange des âges: les personnes présentes dans l'école interagissent librement, selon les affinités et les centres d'intérêts. L'éventail des compétences et des centres d'intérêts accessibles est ainsi infiniment plus vaste que les interactions limitées à un même âge.
 - la conversation: est un moyen de formuler ses pensées, de réfléchir, de débattre, de construire et affiner un modèle de compréhension du monde. En confrontant son opinion à celle des autres membres de l'école, chacun peut développer et affiner sa pensée logique, son argumentation et sa réflexion,

- quel que soit son âge.
- l'accès à des adultes disponibles: les adultes répondent aux demandes des enfants. Ils leur fournissent du soutien si les enfants en expriment le besoin. Ils respectent leurs choix. Le monde des enfants et celui des adultes n'étant pas séparé, les jeunes peuvent observer les adultes, les écouter, participer à leurs conversations et se joindre à leurs activités.
 - l'accès à du matériel : l'accès au matériel permet aux enfants de se l'approprier en l'utilisant librement. Le matériel évolue en fonction des intérêts des jeunes, à leur demande.
 - l'absence de harcèlement scolaire : pour pouvoir se sentir libre, une personne doit se sentir en sécurité. La violence et/ou le harcèlement sont traités via le cercle de justice pour permettre à chacun de se sentir en sécurité.
 - l'immersion dans les processus démocratiques, notamment lors des Conseils d'École: les processus démocratiques permettent à chacun de débattre, confronter des arguments, de pouvoir être en désaccord tout en respectant les opinions de l'autre.

4.3. Le fonctionnement: des outils qui structurent et font l'identité d'une école démocratique

A) Heures et jours de fonctionnement

L'École Pleine Nature est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 18h. Les membres ont le choix d'arriver jusqu'à 9H45 le matin. Une fois arrivé, chaque membre signale sa présence en signant une feuille d'émargement avec son heure d'arrivée, qu'il complète lors de son départ, le soir. Une personne de l'équipe pédagogique se charge de contacter les membres non arrivés à partir de 10H15, afin de se renseigner sur leur absence.

Chaque membre enfant doit être présent tous les jours de la semaine. Le départ se fait à partir de 16h30, avec un service de garderie péri-scolaire de 17h à 18h.

B) L'organisation dans le temps

Notre école proposera à la rentrée 2021 un nouveau cadre d'organisation dans le temps, en accord avec nos valeurs. Au début de la journée, lors d'un point info, en petits groupes, les membres réfléchissent à ce qu'ils ont envie de faire et expriment leurs intentions. Des propositions d'activités collectives peuvent être inscrites sur un créneau horaire et proposées à l'initiative d'un enfant, d'un groupe d'enfants, ou d'un adulte. Lors du point info, les informations suivantes sont également diffusées: sujets et

décisions des CE, personnes appelées en CJ, réparations du CJ en cours, intervenants et sorties exceptionnels. Elles permettent de renseigner un planning mural actualisé chaque jour, car mis à part les rendez-vous quotidiens de Cercle de justice et de ménage, et le rendez-vous hebdomadaire de Conseil d'École, une journée ne ressemble pas à une autre dans une école démocratique. Les clubs, projets personnels ou collectifs, peuvent être organisés et s'ajouter tout au long de la journée.

L'idée est de définir son ou ses projet(s) d'activité(s) de la journée (quoi/où/quand/qui), lié(s) à un ou plusieurs objectifs/intentions (personnels ou collectifs). Ils notent dans leur agenda les activités auxquelles ils souhaitent assister.

Exemple de proposition de planning:

	EXTERIEUR	MAISON	ATELIER	SALLE ULULE		SALLE D'ETUDE	JARDIN				
date:											
Jour : mardi 3 mai 2021	Claire	Louise	Emilie	Robin	Paul	Guilhem	Marie	Tess/Arnaud	CLUBS/activités	CLUBS/activités	CLUBS/activités
0900-0930	X	X		x							
0930-1000	D	X	Contrat d'apprentissage	E	Suivi enfant		Planning CJ				
1000-1030	Temps Agile										
1030-1100	Club VTT	Club Budget	Contrat d'apprentissage	E	Suivi enfants	E	Photo des apprentissages		Maths Brevet	ALLEMAND	CLUB CUISINE
1100-1130		Anglais	Contrat d'apprentissage	Musique	E	Fresque		E			
1130-1200				Musique	D			cuisine atelier			
1200-1230		E									
1230-1300		L	E		D	CJ	CJ	cuisine atelier			
1300-1330	E		Contrat lecture					E			
1330-1400		Maths/french/book	E	Musique	ESPAGNOL C4			E			
1400-1430	Club éco-école et défi recyclage à 14H30 (1/2)	E	Contrat d'apprentissage		ESPAGNOL C3	Forest school	ACTIVITE C2	D	Club Jeux de rôle		
1430-1500		Club Antarctique	jeu de peindre	E		Club BD	DICTEE PREPAREE C4	D			
1500-1530				Musique			E	D			
1530-1600	Géo Cycle 3	D			Histoire C4	E	E	D			
1600-1630	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage	ménage
1630-1700	E	D		Cours individuel piano	D	E					
1700-1730	D										

C) L'organisation dans l'espace

Une école démocratique ne se définit pas au travers d'un courant pédagogique en particulier (Montessori, Freinet, etc.), mais par l'environnement éducatif qu'elle offre aux enfants. Ce n'est pas l'école d'une pédagogie, mais une école où toutes les pédagogies peuvent être utilisées en fonction des besoins de l'enfant à un moment donné, dans une activité ou un apprentissage donné. La philosophie des écoles démocratiques étant que l'environnement soit suffisamment

riche pour répondre aux besoins des enfants, éveiller leur curiosité et leur permettre de faire des demandes sur de nouveaux apprentissages, de nouveaux matériels, etc.

L'École Pleine Nature fonctionne aujourd'hui autour des espaces suivants : bibliothèque, ludothèque, espace Montessori, coin art, coin musique, coin couture, coin informatique, 3 salles d'études polyvalentes, espace créativité, espace bricolage, coin musique, coin sciences, cuisines, espace salle à manger, atelier (bois, poterie, vannerie, réparation vélo, etc.), coin "jeu de peindre", préau couvert, jardin et serre.

Des espaces d'affichages qui permettent de planifier les propositions fixes et ponctuelles d'activités, par semaine (cours, ateliers, clubs, instances de gouvernance et de régulation de l'école, ménage, sorties, etc...).

Pour les temps "Agile" de planification et de retranscription chaque jour, des espaces spécifiques seront dédiés à chaque groupe en début d'année scolaire, avec une place assise pour chaque membre.

D) Le règlement

Dans toute école démocratique le règlement a un rôle très important puisqu'il va servir de référence aux discussions faisant suite à une requête pour le Cercle de justice, qui a lieu chaque jour. Ce règlement est signé à l'inscription par chaque membre : l'enfant, sa famille, et l'équipe éducative.

Ce règlement est, par la nature de l'école, constamment en évolution. A chaque Conseil d'École des articles peuvent être ajoutés, modifiés ou supprimés sur décision des membres présents. La version actuelle du règlement est consultable en ligne: <https://docs.google.com/document/d/1qju3uoGh9OeSedkVb6nM3w3nKeTZPrlasA2kv5Z6hEs/edit?usp=sharing>

E) Le système de justice

Le système de justice est géré par trois organes différents :

Médiation (requêtes) CJ (Cercle de justice) CA (Conseil d'arbitrage)

Lorsqu'une règle est enfreinte ceux qui en sont témoins doivent rappeler la règle avec bienveillance, si la règle continue d'être enfreinte il/elle(s) doivent déposer une requête. Ils ont le choix entre une requête en médiation ou en CJ (ils peuvent en dernier recours, quitter l'endroit où se déroule l'activité de manière à n'être ni participant, ni témoin). S'ils ne le font pas ils enfreignent cette règle susceptible de faire l'objet d'une requête. Chaque personne qui voudrait améliorer, (changer, augmenter ou diminuer) ce règlement est libre de faire part de ses idées au CE.

L'objectif est de responsabiliser l'ensemble des membres au respect de leur règlement, de son application et de sa transmission bienveillante.

La Requête en Médiation

Une requête pour médiation est déposée lorsque le problème n'est pas résolu sur le moment. Le déposant a le choix entre cette dernière et la requête en CJ. Les requêtes en médiation sont déposées dans une pochette spéciale près de la boîte à requêtes.

A tout moment, la personne ayant posé la requête ou celles(s) concernée(s) peuvent demander à un facilitateur certifié (adulte ou enfant) s'il est disponible pour la traiter. Tout membre enfant peut refuser pendant 3 jours; au-delà, la requête est renvoyée en CJ.

La médiation s'appuie sur l'outil d'expression CNV : observation, sentiments, besoins, demande, reformulation ... Le facilitateur peut proposer d'utiliser des outils ou des jeux de mise en situation s'il le souhaite.

Son objectif est d'apaiser une situation, trouver des solutions ensemble, écouter et essayer de comprendre l'autre et ses règles (on s'engage à parler pour soi "je" et non de l'autre, à ne pas couper la parole, à ne pas agresser verbalement, et à dire la vérité). Il n'est pas nécessaire d'aller au bout du processus. Le temps nécessaire à la résolution de la problématique est défini par le déposant. La/les personne(s) concernée(s) peuvent quitter la médiation avant. Le déposant et le facilitateur peuvent demander son renvoi en CJ.

Le Cercle de Justice (CJ)

Le CJ est notre instance de régulation de conflits. Il joue un rôle central pour la protection du climat de liberté et de respect mutuel, qui est fondamental au bon fonctionnement de toute école démocratique. Le CJ se déroule en général dans un esprit de coopération pour résoudre des problèmes ensemble, entre membres consentants.

Nous ne sommes pas dans un tribunal où un parti affronte l'autre dans un souci de protéger son intérêt personnel. Ici, c'est l'intérêt général qui est en jeu, et notre base de travail est une volonté partagée de solidifier un cadre sécurisant qui permet de vivre ensemble en protégeant l'espace privé et la liberté de chaque individu. Composition : Il est composé de 5 facilitateurs (4 si pas d'autres choix) dont un président, un secrétaire. Il y aura un adulte minimum.

Son objectif est de résoudre les situations qui ne peuvent pas être résolues sur le moment ou pour lesquelles on ne souhaite pas de médiation. Si besoin, il sert à appliquer des conséquences à la transgression des règles.

Évidemment certains conflits ne peuvent attendre d'être traités en Cercle de justice, l'équipe s'attachera donc en priorité à donner un espace pour un apaisement

immédiat (mise en sécurité physique et psychologique des personnes). Gestion du conflit (immédiate ou différée) par les outils dont disposent les membres (médiation, Communication NonViolente, écoute empathique...).

Le Conseil d'Arbitrage (CA)

Le CA est le dernier organe de la justice, il est saisi en cas d'impasse, de gravité (mise en danger de soi, des autres ou de l'école), ou d'infractions répétées au règlement sur une période courte. Il peut sanctionner et/ou remettre en question la présence d'un membre à l'école, il peut aussi remettre en question la décision du CJ. Néanmoins il veillera à prendre des décisions justes et en conscience de tout faits avérés et facteurs pouvant influencer sur la situation.

Ces décisions doivent être précises, réalisables, accompagnées d'échéances. Sont invités à y participer tous les membres qui le désirent. Les décisions qui y sont prises devront être appliquées pour permettre au membre concerné d'être présent à l'école.

F) Le conseil d'École (CE)

Le CE est l'autorité de l'école prenant l'ensemble des décisions concernant le collectif. Tous les membres de l'école y sont invités et les décisions s'y prennent à zéro objection.

Le CE se déroule dans un esprit de recherche et co-construction de solutions répondant au mieux aux besoins du collectif (intelligence collective), loin de la logique d'un camp qui affronterait un autre. C'est l'organe décisionnaire pour l'édition du règlement intérieur, et il délègue au "Cercle de Justice" la responsabilité de décider de réparations lorsque des règles ont été transgressées. Il délègue aussi à diverses commissions la responsabilité de gestion (exemple: finances, aménagement du local, admissions). Au sein d'une commission, divers responsables peuvent être nommés en fonction des besoins et des tâches à réaliser.

Pour assurer la transparence et les opportunités de recours, le CJ et les Commissions présentent systématiquement leurs comptes-rendus en CE et s'exposent à une remise en question de leurs décisions. Le CE est ainsi l'unique autorité validant toutes les décisions de l'école. Toutes les décisions impliquant le collectif (règles, budget, projets...) sont prises au sein du CE (sans limite d'âge minimum).

Le CE est constitué de l'ensemble des membres de l'école, sans obligation de participation. Il se réunit en assemblée 1 fois par semaine.

Rôles particuliers au sein du CE : > Animateur : distribution de la parole, déroulé de l'ordre du jour et des processus. > Secrétaire : préparation de l'ordre du jour, prise de notes, suivi des décisions.

La présence au CE est obligatoire lors de la période d'essai des nouveaux membres.

En début d'année, tous les membres (adultes et enfants) seront tirés au sort pour connaître la période à laquelle ils devront obligatoirement assister au CE. La présence des membres est souhaitée, et chaque personne peut assister au CE tout au long de l'année.

4.4. Le suivi individuel et le respect du socle commun

Afin de pouvoir assurer le suivi des enfants, tant en termes d'apprentissages relatifs au suivi du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, que de vie scolaire et de suivi de projet, chaque membre de l'école choisit en début d'année un parrain ou une marraine parmi l'équipe de facilitateurs d'apprentissage (plus un(e) remplaçant(e)). Il est possible de changer de parrain ou marraine une fois dans l'année, en janvier.

Pour un suivi de qualité, la personne de référence rencontre une fois toutes les deux semaines, 30 minutes minimum, de manière individuelle les enfants qui l'auront choisi comme parrain ou marraine. Ce moment est l'occasion d'accompagner le membre enfant à formuler ses objectifs d'apprentissages, et à les formuler concrètement sur une fiche.

Les marraines et parrains s'engagent à informer, et accompagner les membres enfants des connaissances, compétences et culture du cycle (1, 2, 3, 4) qu'ils ont à acquérir sur l'année scolaire.

Ils sont aussi en charge d'évaluer les membres dans les matières académiques (observation, auto-évaluation, évaluation collaborative ou évaluation classique selon l'envie du membre), afin de pouvoir être redevables si besoin de leur niveau d'acquisition du S4C. L'équipe des membres adultes se réunit lors de chaque période de vacances pour s'entretenir sur le suivi des membres enfants, ainsi que pour évaluer les moyens mis en œuvre par l'école quant à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Lors de ces réunions deux fois dans l'année est établi un bulletin scolaire avec ou sans notes, propre à chaque membre, afin d'avoir un document commun aux autres établissements scolaires dans les cas de réorientation. Sont proposées, suite à l'édition de ces bulletins, deux rencontres annuelles personnelles aux familles afin de discuter du bien-être de leur enfant à l'école.

Le suivi individuel des membres est ainsi assuré par les outils suivants :

- La définition d'une grille de "contextes et/ou situations d'évaluation du S4C à l'Ecole Pleine Nature", pour chaque cycle accueilli à l'école, qui sert de cadre au

suivi individuel des membres.

- Un cahier de suivi individuel permettant de renseigner les activités et cours formels pratiqués (date, durée, apprentissages...) et de compiler des documents et travaux relatifs aux choix d'apprentissages.
- Des cahiers de cours et d'activités enfants, permettant aux enfants de compiler des documents et travaux relatifs à leur choix d'apprentissage et traces écrites.
- Des plans de travail et examens pour les demandeurs: Les enfants qui souhaitent suivre des plans de travail scolaires ou passer des examens seront soigneusement accompagnés dans leur projet (référentiel, examens blancs en intelligence collective ou individuel, plans de préparation...).
- La présentation non exhaustive et évolutive des activités proposées à l'école permettant de valider le S4C, sous la forme de 6 classeurs illustrés.
- La réalisation deux fois par an, d'une photo des apprentissages académiques adaptée à chaque cycle, afin d'informer les membres des connaissances attendues à leur âge.

« L'école et la maison devraient être des centres jumelés d'éducation et ne jamais s'opposer l'une à l'autre. Il paraît important que les parents soient pleinement avertis de ce que font les professeurs et qu'ils soient vitalemment intéressés au plein développement de leurs enfants. »

J.Krisnamurti